



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN OCTOBRE 2022

À la fin octobre, 3'482 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 269 de plus qu'à la fin septembre. Le taux de chômage a augmenté de 0.2 point pour s'établir à 2.0%.

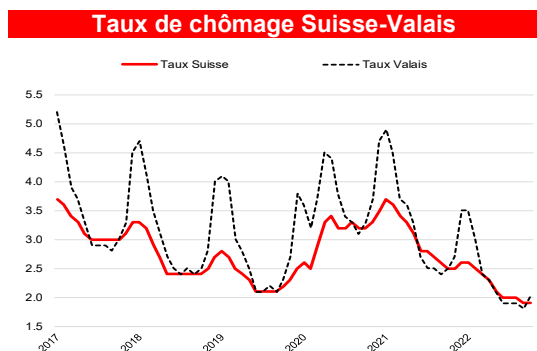
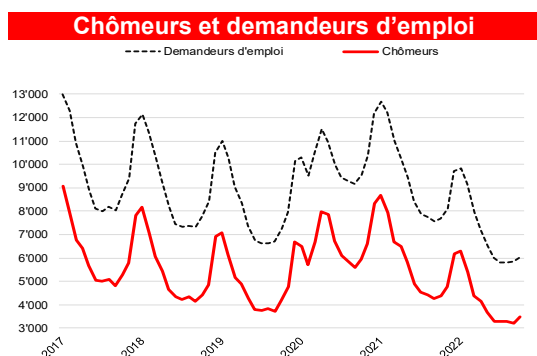
Sur l'ensemble du canton, l'augmentation du nombre de chômeurs s'explique principalement par une hausse d'inscriptions dans les branches de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture. Celles-ci représentent environ 60% de la hausse totale du chômage (soit +159 chômeurs).

Cette évolution s'observe surtout au niveau du Valais romand alors que dans le Haut-Valais, c'est l'hôtellerie-restauration qui représente à elle seule environ 60% de la hausse mensuelle (+56 chômeurs sur un total de +94 chômeurs).

Enfin, en variation annuelle, nous continuons à observer une forte diminution du nombre de chômeurs (-914 chômeurs entre octobre 2021 et octobre 2022, soit -20.8%).

7 novembre 2022

Chômage octobre 2022			
	Taux	Chômeurs	
Valais	2%	3'482	↗
Haut-Valais	0.7%	310	↗
Valais central	2.5%	1'684	↗
Bas-Valais	2.3%	1'488	↗

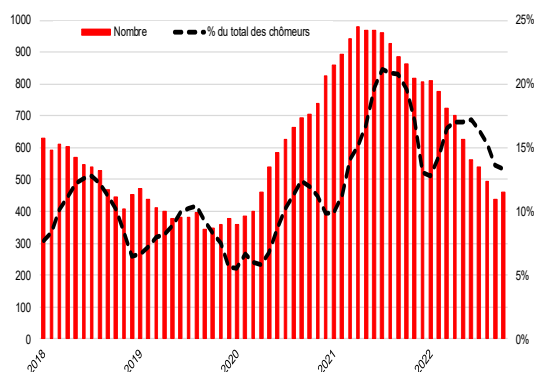


	Taux de chômage			Chômeurs		
	Octo. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Octo. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	1.9	0.0	-0.6	89'636	110	-27'097
Valais	2.0	0.2	-0.5	3'482	269	-914
Haut-Valais	0.7	0.2	-0.3	310	94	-115
Valais Central	2.5	0.2	-0.5	1'684	136	-350
Bas-Valais	2.3	0.1	-0.7	1'488	39	-448
RAV Oberwallis	0.7	0.2	-0.3	307	95	-115
ORP Sierre	2.4	0.3	-0.3	541	60	-83
ORP Sion	2.5	0.2	-0.6	1'146	75	-266
ORP Martigny	2.2	0.1	-0.5	741	55	-156
ORP Monthey-St.-Maurice	2.4	0.0	-0.9	747	-16	-294

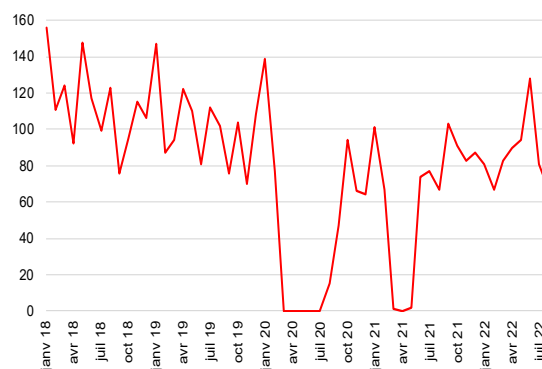
Contact

Christophe Juillard, responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 72 99

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Octo. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Octo. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	384	-29	-86	2.3	-0.2	-0.5
25-49 ans	2'048	211	-559	2.0	0.2	-0.6
50-64 ans	1'039	77	-278	1.9	0.1	-0.5
Hommes	1'736	127	-520	1.8	0.1	-0.6
Femmes	1'746	142	-394	2.2	0.2	-0.5
Suisses	1'811	71	-475	1.4	0.1	-0.4
Etrangers	1'671	198	-439	3.6	0.4	-1.0
Au chômage depuis 1-6 mois	2'424	253	-235	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	596	-9	-278	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	462	25	-401	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Octobre 2022		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	283	8	7	2.5	-86	-23.3
Hôtellerie, restauration	531	15	119	28.9	-190	-26.4
Agriculture, sylviculture	95	3	40	72.7	0	0.0
Activités non saisonnières						
Industrie	377	11	19	5.3	-107	-22.1
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	586	17	-2	-0.3	-199	-25.4
Transports	174	5	32	22.5	0	0.0
Information et communication	62	2	-1	-1.6	-22	-26.2
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	331	10	-7	-2.1	-117	-26.1
Activités de service administratif et de soutien	162	5	23	16.5	-46	-22.1
Administration publique, assurances sociales et enseignement	270	8	35	14.9	-15	-5.3
Santé et action sociale	344	10	-3	-0.9	-56	-14.0
Activités créatives, artistiques et de spectacle	63	2	22	53.7	-23	-26.7
Autres professions	204	6	-15	-6.8	-53	-20.6

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2018-2020) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 176'414 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.

Source : Chiffres fournis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur <https://www.vs.ch/fr/web/sict/statistiques-et-publications>